



# Sitrana ny Tantara

N°25

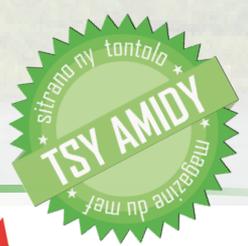
magazine trimestriel du MEEMF



Les 06 containers de bois de rose saisis à Maurice en juin 2011 sont rapatriés



Gestion des ressources naturelles et préservation de l'environnement: les Américains appuient Madagascar; le Ministre Ralava Beboarimisa invité à Washinton



coopération allemande  
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

**giz** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Avril - Juin 2016

Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE)



## MATOAN-DAHATSORATRA



Paul Olivier RALISON  
Directeur de l'intégration de la  
Dimension Environnementale (DIDE)

Manatitra ny arahaba  
ho antsika rehetra.

Tonga soa eto  
amin'ny andiany  
faha 25 ny gazety  
bokintsika ihany koa.

Mihazakazaka ny fotoana satria dia tapitra  
sahady ny telo volana voalohan'ny taona.

Nanao hazakazaka arahin-tosika toy iza-  
ny koa ny fambolan-kazo, nanararaotana  
ny rotsak'orana izay tsikaritra ho mio-  
vaova be ihany nanerana ny nosy. Izany  
dia nahitana ny fandraisan'ajaran'ireo  
antokon'olona samihafa: ny Departeman-  
ta Ministerialy isantsokajiny, ny antoko  
politika, ny mpianatra, ny fikambanana,...

Mahafinaritra sy mahavelom-bolo ny fahi-  
tana izany fiaraha-miantan'ny rehetra izany  
mba ho fanamaitsoana ny tontolo. Ity nefa  
no tsara marihina; ny fambolan-kazo dia tsy  
ny fanatsatohany ny zanaka hazo fotsiny  
ihany fa mitohy mankany amin'ny fikolo-  
koloina sy fanaraha-maso ny fotompony.

Fantaro fa ny alantsika anie ka ripaka hatrany  
amin'ny 36 000 ha isan-taona e. Noho izany  
mila mahomby ny voly hazo atao isan-taona  
mba hahafahana mitsinjo ny filan'ny mpo-  
nina ankehitriny sy ny taranaka ao ahoriana.

Mandra-panoratra

## FIZAHAN-TAKILA

A LA UNE	p 3 - 7
ACTUS MEEMF	p 8-11
ECHOS REGIONAUX	p 12-13
ECHOS FORETS	p 14
ECHOS MER	p15
ECHOS CELLULE ENVIRONNEMENTALE	p16
ECHOS PARTENNAIRES	p17
ECHOS ORGANISMES RATACHES	p18-19
DE CI DE LA	p20-22
MIKOLO	p23
CULTIVEZ VOS CONNAISSANCES	p24-25
MANDRAY VAHINY	p26
MBA SAINO KELY ANGE	p27
DIVERTISSEMENTS	P28

Directeur de publication : Paul Olivier RALISON (DIDE)  
Rédaction : Rija Rabe, Tokiniaina R, Fetra R, Mamisoa M.,  
Miaro, Ginah  
Correction : Miaro  
PAO : Service de l'Intégration de la Dimension  
Environnementale au niveau de Secteur Non Etatique

Dessinateur : Yves SAMOELIJAONA  
Production : Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et  
des Forêts  
Site Internet: <http://www.ecologie.gov.mg>  
e-mail : [dide@mef.gov.mg](mailto:dide@mef.gov.mg)  
Adresse : BP 571 Ampandrianomby, Antananarivo -101-  
Tél: (+261) 34 05 620 57

## A LA UNE

### Madagascar : le ministère reçoit les containers de Bois de Rose sous contrôle Mauricien depuis 2011

C'est officiellement confirmé ! Les 06 containers de bois de rose saisis à Maurice en juin 2011, soit à peu près 120 tonnes, ont été bien rapatriés à Madagascar. Le Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts Ralava Beboarimisa a tenu à effectuer spécialement une descente à Toamasina pour assister au débarquement de la cargaison, accompagné du Ministre des Finances et du Budget, Gervais Rakotoarimanana.



C'est une nouvelle à marquer d'une pierre blanche car il s'agit d'une grande première depuis l'apparition du phénomène de trafic de bois précieux dans notre pays. En effet, c'est la toute première opération de rapatriement de bois de rose exportés illicitement qui vient d'être menée à terme. Le fait est d'autant plus remarquable car les négociations ont été longues et fastidieuses. A noter en outre que la délégation conduite par le Président Hery Rajaonarimampianina a pesé de tout son poids, lors de sa visite officielle à Maurice en mars 2016, afin d'obtenir le retour de ces 06 containers, cinq ans après leur expédition.

La législation Malagasy ne prévoyant pas, pour l'instant, des dispositions relatives à la saisie ou à la confiscation et à la vente des marchandises saisies ou confisquées en dehors de notre territoire. A cet effet, pour les graves infractions de dimension transnationale, la convention de Palerme ratifiée par Madagascar stipule que l'Etat Partie qui confisque le produit du crime ou des biens en dispose conformément à son droit interne et à ses procédures administratives. D'autant plus que la Convention de Palerme n'impose pas nécessairement un partage équitable entre les Etats Requis et l'Etat Requéant.

Mais ce projet n'aurait pas non plus abouti sans les actions concertées, initiées par le Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts. Des initiatives entreprises avec le concours de différents départements

comme le Ministère de la justice et la douane Malagasy. Rappelons qu'une plainte contre X pour contrebande et une demande de jonction des procédures -Ministère de l'Environnement - Douane- ont été déposées au préalable, en plus d'une demande de commission rogatoire posée dans le but de ramener ces richesses nationales et d'appliquer les lois en vigueur relatives à ces produits. Aussi, la Grande Ile peut se targuer d'avoir enregistré un progrès significatif et cela, avant la 67ème session du Comité permanent de la CITES.



Par ailleurs, selon le ministre Ralava Beboarimisa, l'assainissement de la filière bois de rose s'illustre ces derniers temps par des avancées majeures pour ne citer que la remise officielle, en février dernier, de quatre vedettes rapides par le Président de la République, grâce à l'appui financier par la Banque mondiale. Des équipements destinés à sécuriser les zones sensibles aux trafics ou les coopérations internationales ayant abouti à la formation organisée par l'ONUDC sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts à Madagascar. Sans oublier que le recrutement par le ministre, d'un cabinet d'avocat international sur l'affaire de trafic illégal de bois de rose à Singapour, a permis à l'Etat malgache de gagner le procès. Autant d'actions qui visent déjà l'après assainissement, tout en marquant la volonté de l'Etat Malagasy à lutter contre le trafic.

A savoir enfin que les bois de rose fraîchement rapatriés, qui sont des propriétés de l'Etat, vont rejoindre ceux déjà inventoriés, marqués et sécurisés conformément à la mise en œuvre de l'audit et du plan d'utilisation des stocks soumis à la CITES et initiée depuis 2015. Ils seront sécurisés avec les autres saisis dans le port de Toamasina.

## Bois précieux : Avancée victorieuse sur la lutte contre le commerce illégal

*Le Gouvernement malgache a remporté la victoire juridique, suite à l'annonce du verdict de la Haute Cour de Singapour. Mais la lutte contre le trafic illicite et les demandes de collaboration avec l'extérieur se poursuivent, selon le ministre Ralava Beboarimisa.*

Le Premier-Ministre Jean Ravelonarivo l'a annoncé, lors d'une conférence de presse hier, à Mahazoarivo. Le Gouvernement malgache a remporté la victoire juridique à Singapour, concernant l'affaire de commerce illégal de 29.434 rondins de bois de rose. « La Haute Cour de Singapour a décidé de casser le jugement datant d'octobre 2015. Celui-ci avait acquitté la société Kong Hoo appartenant à Wong Wee Keong, présumé mouillé dans une affaire de trafic illégal de bois de rose. Des cargaisons venant de Madagascar et interceptées en 2014. Grâce à la demande du Procureur général, cette précédente décision est annulée », ont informé les représentants du Gouvernement, lors de la rencontre avec les médias. En effet, même l'Ambassade des Etats-Unis à Madagascar a félicité cette victoire, fruit des actions menées par le ministre Ralava Beboarimisa et le Cabinet d'avocat international Maître Wong Siew Hong. Désormais, le dossier reviendra prochainement à la Cour de Première instance.

**Collaborations.** Lors de la 66e Session du Comité permanent de la CITES à Genève au mois de janvier 2016, le ministre Ralava Beboarimisa a réitéré la demande de coopération plus étroite au niveau international, afin d'optimiser les chances d'endiguer le fléau des trafics illicites de bois précieux. Cette demande a déjà été initiée par le président de la République Hery Rajaon-

narimampianina, lors de sa rencontre avec le secrétaire général de la CITES, en 2014 pour faire cesser le trafic de bois en provenance de Madagascar. Face à ces volontés de la partie malgache, la CITES a demandé à l'ONUDC d'entrer en contact avec Madagascar, en vue de la mise en œuvre de la boîte à outils d'analyse du Consortium International des criminalités liées aux forêts et faunes sauvages. Une initiative qui a abouti à la venue à Antananarivo, les 15 et 16 février derniers, d'une délégation de l'ONUDC composée de Jorge Rios, chef du Programme Mondial de l'ONUDC de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, et de Sainkoudje Asma, coordinatrice Régionale Afrique du Centre et de l'Ouest du Programme Mondial de l'ONUDC de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. La mission a débuté par des rencontres bilatérales avec six ministres directement concernés par la lutte contre le trafic de bois précieux. Par ailleurs, la délégation a profité pour assister à l'atelier de présentation de la boîte à outils d'analyse de l'ICWC aux acteurs de la lutte contre les trafics. Au terme de la mission, la délégation a présenté le calendrier sur la suite de leur travail qui prévoit à très court terme la mise en place d'un Comité technique ad hoc en charge de responsabiliser les départements concernés et de désigner les responsables de chaque Ministère.



## RÉCEPTION DES VEDETTES RAPIDES DE PATROUILLE OFFERTES PAR LA BANQUE MONDIALE



### Une nouvelle impulsion pour la lutte contre les trafics de ressources naturelles

Dans le cadre de la lutte contre les trafics illicites des ressources naturelles de Madagascar, mais surtout contre les trafics des bois précieux, le Président de la République, Hery Rajaonimampianina a reçu quatre vedettes rapides de patrouille offertes par la Banque Mondiale. La cérémonie a eu lieu ce 29 février 2016 au port de Toamasina.

A cette occasion, le Chef de l'Etat malgache a réitéré son engagement personnel, ainsi que celui de l'ensemble de l'Etat et du Gouvernement malagasy dans la lutte menée contre les trafics des ressources naturelles malgaches, que ce soit les bois de rose, les animaux, les ressources minières, les produits de la mer.

Selon la Représentante de la Banque Mondiale, Coralie GEVERS, l'Etat malagasy a besoin d'être soutenu par une forte volonté d'action, à tous les échelons, et que la Banque Mondiale est très honorée de l'engagement du Président de la République dans la lutte contre les trafics des ressources naturelles. Madagascar a besoin de plus de moyens, dit-elle, et dernièrement la lutte contre les trafics s'est enrichi de quelques outils supplémentaires, à savoir le Centre de Fusion des Informations Maritimes à Antananarivo, mais aussi ces quatre nouvelles vedettes rapides qui constituent un maillon supplémentaire dans la chaîne de la lutte, permettant ainsi aux Ministères de l'Environnement, de la Défense Nationale, et de la Gendarmerie d'agir rapidement, de façon ciblée, et sur base des informations reçues du Centre de Fusion ou des citoyens concernés.

Le Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts a rappelé pour sa part que la lutte contre les trafics des ressources naturelles est menée en collaboration avec plusieurs départements ministériels. La gestion de ces vedettes rapides de patrouille est assurée par le le Ministère de la Défense Nationale, à travers le COFONA ou Commandant des Forces Navales. Ces vedettes seront stationnées au large de trois régions sensibles, dont Analanjorofo, Atsinanana et Sava. Elles viennent combler l'insuffisance de moyens.



Le Président Rajaonimampianina a remercié chaleureusement tous les partenaires de Madagascar dans la lutte contre les trafics de ressources naturelles, en particulier la Banque Mondiale. Il a rappelé que la lutte doit être l'œuvre de tous, mais pas seulement du Président, pour préserver nos richesses naturelles et l'image de Madagascar

## Lutte contre les trafics : « Soutien des Etats-Unis pour les poursuites judiciaires au niveau international », selon le Ministre de l'Environnement

*Les lois seront appliquées pour qu'il y ait des résultats cette année, tandis qu'un cabinet d'avocats international sera engagé pour entamer des procédures judiciaires au niveau international.*



poursuites judiciaires au niveau international. Le ministre de l'Environnement, Beboarimisa Ralava l'a annoncé lors de sa rencontre avec l'Ambassadeur des Etats-Unis à Madagascar, SEM Robert T. Yamate hier à Antsahavola.

**Application des lois.** En effet, « la loi sur la mise en place d'une Chaîne spéciale a été déjà adoptée au niveau de l'Assemblée nationale. Même les associations et la société civile peuvent se présenter en partie civile afin de poursuivre les trafiquants en justice. L'inventaire des bois de rose saisi a été effectué à 99%. On recense actuellement 27 725 rondins dont 64% de ces produits ont fait l'objet de marquage en code barre par la société SGS. Il reste à déterminer le sort des stocks de bois précieux non déclarés. Un reboisement des jeunes plants de bois précieux n'est pas en reste », a-t-il expliqué. Le ministre de tutelle tient également à préciser que la loi sera appliquée d'une manière effective pour avoir des résultats concrets dès cette année. « C'est d'ailleurs l'attente de la communauté internationale et de la population malgache. Il faut des actions basées sur les résultats en prenant une responsabilité de faire appliquer les lois. Nous soutenons d'ailleurs l'Etat sur la mise en œuvre de sa stratégie nationale de lutte contre la corruption », a souligné l'Ambassadeur américain Robert T. Yamate.

**Cabinet d'avocats international.** Parlant des poursuites judiciaires au niveau international, l'Etat prévoit d'engager un cabinet d'avocats international afin d'entamer des procédures de séquestration des bois précieux et d'autres espèces comme les tortues saisis en Asie ou à Paris et ce, avec l'appui des Etats-Unis. « La poursuite judiciaire des trafiquants et le démantèlement de leur réseau font également partie des objectifs inscrits dans le cadre de cette collaboration entre les deux parties », a conclu le ministre de l'Environnement, Beboarimisa Ralava.

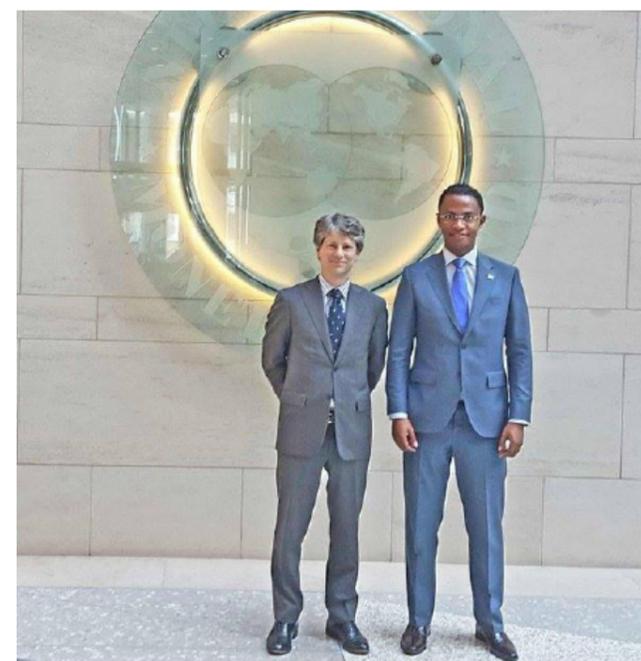


## Gouvernance verte : Appui confirmé des Américains, le ministre Beboarimisa invité à Washington

*Une lueur d'espoir surgit enfin pour la lutte contre les trafics illicites de ressources naturelles. Un partenariat avec les Etats-Unis relatif à la préservation de l'environnement est en gestation.*

**L**es démarches d'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement, entreprises par Madagascar est appuyé par les Américains. D'après le ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, Ralava Beboarimisa, ce soutien se fait en haut lieu. En effet, ce dernier est invité pour le prochain World Water Day Global Water Security Summit, qui se tiendra lundi prochain, 22 mars à Washington. « Cet événement nous offre un riche cahier de rencontres et une possibilité pour Madagascar de présenter les aspects particuliers de l'île. Avec cela, nous allons évoquer les risques, les impacts et les phénomènes qui se présentent dans le pays autour de la sécurité environnementale liée à l'eau et aux océans. Cela concerne, entre autres, les risques d'inondations dans une région et de sécheresses dans une autre ; la montée du niveau de la mer, etc. », a affirmé le ministre avant son départ pour Washington.

**Intégration.** L'avenir de la biodiversité malgache et la justice environnementale préoccupe de plus en plus de monde. La conférence-débat de mercredi a d'ailleurs permis aux participants de mieux connaître les points de vue conjoncturels et la vision du Ministère de tutelle sur le sujet. Le ministre Ralava Beboarimisa a en effet profité de cette tribune pour développer les sujets mis sur le tapis, sa philosophie sur la gouvernance de nos ressources naturelles à Madagascar et particulièrement, du rôle que chacun peut apporter pour parvenir ensemble à des résultats concluants à court, moyen et long terme. « Même les étrangers s'impliquent dans notre biodiversité. Nous devons en faire plus. Madagascar doit s'engager résolument dans un processus de mise en place d'une société où le patriotisme écologique et l'humain se placeront au cœur de tous les enjeux de développement. Un processus qui impose que chaque acteur (Etat, société civile, responsables locaux, etc.) joue sans discordance sa propre partition dans un souci d'arriver à une synergie nationale, évoluant au diapason des nouveaux objectifs de développement durable (ODD) », a-t-il déclaré. Dans ce grand concert vert, les simples citoyens sauront se sensibiliser par eux-mêmes et intégreront les différentes structures locales œuvrant au bénéfice de l'environnement. Celui qui, contre vents et marées, a tenu à concrétiser le projet « Chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose », a souligné l'importance de l'éducation environnementale à tous les niveaux et l'utilité de privilégier les lois incitatives, par opposition aux dispositions légales restrictives.



16 Mars 2016 : Pour un débat ouvert sur la Biodiversité et la Justice Environnementale



Une conférence-débat initiée dans le cadre de l'événement baptisé World Wildlife Day s'est tenue ce 16 mars 2016 à l'American Center de Tanjombato. Le thème choisi a été « La législation et les règles de la Justice Environnementale à Madagascar : une vision sur le long terme et des faits d'actualités. Quel futur pour la Biodiversité de Madagascar? ».

L'ONG Alliance Voahary Gasy, avec l'appui de l'Ambassade des Etats-Unis, a proposé pour l'occasion un panel d'intervenants constitué du ministre l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, Ralava Beboarimisa, de Ndranto Razakamanarina de l'AVG, de Nanie Ratsifandriahamanana du WWF et de la magistrate et conseillère de la Cour Suprême Harimisa Razafindrakoto. Après la projection d'un film sur la richesse et la gouvernance du patrimoine naturel à Madagascar (film datant de 2009), s'en sont suivis des partages de points de vue sur différents sujets qui intéressent actuellement au plus haut point le microcosme écologique et le grand public.

Comme attendu, les échanges se sont surtout portés sur la situation concernant le bois de rose. Une opportunité pour le ministre concerné d'apporter un état des lieux notamment sur l'avancement du processus de mise en place de la chaîne pénale de lutte contre le trafic de bois précieux. Ralava Beboarimisa a surtout insisté sur l'intérêt d'arriver à collaborer au travers d'une synergie efficace entre les principaux acteurs engagés dans ce combat. Le ministre a appelé tout le monde à se donner la main pour endiguer ce fléau, même le citoyen malgache qui peut être un véritable relais d'informations pour les plateformes qui luttent contre les différents trafics. « Chacun doit jouer sa propre partition mais il est aussi essentiel qu'une réelle solidarité citoyenne se mette en place pour aboutir à des résultats tangibles », a-t-il lancé. Un appel favorablement accueilli par les conférenciers, tout comme le public.

Le ministère en charge de l'Environnement a démontré qu'en plus d'être au premier rang de l'exécutif dans ce dossier bois de rose, il met également en avant une approche privilégiant l'ouverture d'esprit et l'engagement fort, avec comme entre autres objectifs de sensibiliser tout un chacun pour avancer ensemble vers l'objectif fixé. Sans oublier que le ministère demeure une incontournable force de proposition. A souligner que le ministre n'a esquivé aucune question durant cette conférence qui a permis de mettre sur le tapis des points comme la brigade mixte d'enquête, le déficit de moyens du monde judiciaire ou encore le recours à un cabinet d'avocat international pour l'affaire en cours à Singapour. Ralava Beboarimisa a également tenu à préciser que les lois doivent être incitatives plutôt que restrictives et qu'il est important que les Malgaches épousent la philosophie des dispositions législatives prises dans ce sens.



Atelier régional sur le renforcement de capacité en matière de planification spatiale marine

Un Atelier régional sur le renforcement de capacité pour l'Afrique de l'Est dans le cadre de l'Initiative Océan Durable (ou SOI) s'est tenu à Nosy Be du 18 au 22 Janvier 2016. L'Atelier a été organisé par la Direction Générale de la Mer du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF), en collaboration avec le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, le Secrétariat de la Convention de Nairobi, ainsi que de l'Association pour les Sciences Marines de l'Océan Indien occidental (WIOMSA). Il a bénéficié du soutien financier du Gouvernement du Japon (par le biais du Fonds japonais pour la biodiversité (JapanBiodiversityFund)) et de celui de la France, à travers l'Agence française pour les Aires marines protégées.



L'objectif de cet Atelier est de renforcer les capacités scientifiques, techniques et de gestion des décideurs politiques, gestionnaires et scientifiques concernés en matière d'utilisation de la planification de l'espace maritime en tant qu'outil destiné à promouvoir une gestion intégrée de l'océan entre tous les utilisateurs légitimes de l'espace maritime. Ceci concerne notamment les Départements en charge de la navigation maritime, de la pêche, des ressources minières, du tourisme et de la conservation de la biodiversité marine et côtière.

L'Atelier a été ouvert par Mme Hanta RABETALIANA, Secrétaire Général, au nom du MEEMF, en présence des Autorités civiles et militaires de Nosy Be. Au cours de son allocution, elle a souligné l'importance de l'approche intégrée dans la gouvernance des océans, en vue de favoriser une cohabitation entre toutes les activités économiques conduites dans la mer.

Plusieurs pays ont participé à cet Atelier, notamment ceux de l'Afrique de l'Est (Somalie, Kenya, Tanzanie, Mozambique et Afrique du Sud) et les pays insulaires (Comores, Madagascar et

Seychelles). Madagascar a été représenté par une forte délégation multisectorielle conduite par Monsieur André Tahindro, Directeur Général de la Mer, auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF), et comprenant plusieurs Ministères sectoriels (pêche, tourisme, aménagement du territoire, mines et pétrole, navigation maritime) et ONG internationales.

A l'issue de cet atelier, une stratégie pour la mise œuvre de la planification spatiale marine dans la région de l'Océan indien occidental, comprenant un volet sous-régional (Nord du Canal de Mozambique) et un volet national (Madagascar), a été proposée par les participants. Pour le cas de Madagascar, la délégation malagasy a proposé une feuille de route favorisant l'intégration de la planification spatiale marine, en tant qu'outil de gestion, dans la gouvernance nationale des océans sur la base d'une vision claire, une stratégie concertée de mise en œuvre, et avec un calendrier pour la période 2016 – 2020. Toutes ces actions seront pilotées par un comité interministériel piloté à un haut niveau de gouvernance pour permettre une coordination effective des actions de tous les secteurs concernés.

Dans son discours de fermeture de l'atelier, le Directeur Général de la Mer a attiré l'attention sur l'importance d'assurer une cohabitation constructive pour un développement harmonieux et il a aussi mentionné que la planification spatiale marine est une opportunité unique pour atteindre la 2<sup>e</sup> Promesse de Sydney<sup>2</sup>.

L'atelier a été suivi par une visite du Centre National de Recherche Océanographique (CNRO) lequel est basé à Nosy Be Helle Ville. Cette visite a été effectuée par l'équipe de la Direction Générale de la Mer et celui du GIZ par le biais du Programme d'Appui à la Gestion Environnementale (PAGE) dont le but est de renforcer la collaboration entre le CNRO et le MEEMF pour promouvoir la gestion basée à la science.



**Mission de supervision et de sensibilisation dans les zones d'intervention du projet AF.Rice**

Après les trois années de mise en place du Projet AF. Rice, dans le cadre de l'adaptation aux effets du Changement Climatique dans la Région Alaotra Mangoro, une mission de supervision d'activité concrétisée dans les trois communes cibles et classées zone pilote du Projet (en l'occurrence la Commune Rurale d'Ambohijanahary, la Commune Rurale de Bemaintso tous deux dans le District d'Amparafaravola et la Commune Rurale de Manakambahiny dans le District d'Ambatondrazaka) a été effectuée par l'équipe du Projet conduit par son Directeur National Monsieur RAKOTONDRAVONY Hery.



La mission de supervision du Directeur de Projet AF.Rice s'est concentrée sur les points suivants :

- Faire un état de lieu de l'avancement du travail
- Apprécier la réalisation • Evaluer le niveau d'internalisation des approches adoptées
- Proposer des recommandations et préciser certains mécanismes d'intervention, permettant d'accélérer l'obtention des



résultats attendus (Création : de groupement producteur de semence GPS, Groupement de grenier communautaire villageois GCV, Groupement producteur de Compostage, étude de faisabilité de réhabilitation des infrastructures agricole).

Notons que les Deux Maires dans le District d'Amparafaravola sont tous deux nouveaux élus de la dernière élection communale.

La mission de suivi a été l'occasion pour le Directeur du Projet de mener des séances de travail avec les deux nouveaux élus et les principales parties prenantes, de leur partager les activités à entreprendre et la perspective d'avenir du Projet.

Des séances de sensibilisation, conduites par le Préfet d'Ambatondrazaka et les Maires des trois communes avec l'intervention du Directeur National du Projet AF.Rice, ont été réalisées durant la période du 09 au 10 février 2016 pour les paysans bénéficiaires du Projet, suivi d'une visite sur terrain pour vérifier l'avancement des activités des partenaires intervenants dans le cadre du Projet.



**Journée Informative en vue de sensibiliser le grand public et les CTD sur les actions de lutte contre le Changement Climatique dans la Région Alaotra Mangoro, au Centre Médiathèque Ambatondrazaka**

Une journée informative a été organisée par le Bureau National de la Coordination du Changement Climatique (BNCC) au sein du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, à la Médiathèque sise à la Place à Ambatondrazaka, région Alaotra Mangoro, conduite par son Directeur RAKOTONDRAVONY Hery, afin d'impliquer chaque citoyen dans la lutte contre le changement Climatique dont c'est le thème principal.



L'objectif principal de cette journée était d'informer, de sensibiliser et de conscientiser les citoyens de tous les niveaux dont les services techniques déconcentrés, les collectivités territoriales décentralisées, les différents réseaux d'informations, les partenaires techniques et financiers ainsi que le grand public sur les enjeux du changement climatique.

Ambatondrazaka, chef-lieu de la région Alaotra-Mangoro, a été choisi pour lancer la première campagne de sensibilisation régionale en raison des problèmes environnementaux majeurs remarquables constatés depuis quelques années.



La cérémonie d'ouverture officielle fut marquée par les allocutions des autorités, à commencer par le représentant de la Maire de la Commune Rurale d'Ambatondrazaka pour le mot de bienvenu suivi par le Directeur de la BNCC. Lors de son intervention, le Chef de Région Alaotra Mangoro le Docteur RAMINOA-RISON Honoré a interpellé pour : « Changer de comportement, car nous ne pouvons pas changer de planète », voilà ses propos pour sensibiliser l'assistance sur l'importance de changement de comportement pour la préservation de l'environnement,

Le préfet d'Ambatondrazaka Monsieur RAKOTONDRAVONY Daniel, lors de son discours de signaler que l'homme tue l'homme, en dénonçant la forte croissance des pollutions industrielles de grande envergure pour les pays développés et émergents, et les feux de brousses pour les pays sous-développés comme la nôtre. Les deux cas énoncés font parties des facteurs qui figurent parmi les aspects de la dégradation environnementale à Madagascar en constatant l'intensification des évènements climatiques tels que les cyclones, les inondations, la sécheresse, la montée du niveau de la mer, l'augmentation de la température.

La matinée s'est achevée par le vernissage des 10 stands d'expositions des partenaires œuvrant dans le domaine de l'Environnement qui ont pris des initiatives en termes de lutte contre les Changement Climatiques.

Cette journée s'est conclue, l'après-midi, avec une conférence débat axée sur le thème des effets du changement climatique et les stratégies adoptées pour faire face à ce fléau. Plusieurs intervenants ont développé leurs idées à travers leurs présentations dont : l'équipe de la BNCC, le représentant de la Direction Général de la Météorologie, le Bureau de la coordination REDD+, le BNGRC et l'équipe des Directions Techniques Régionaux Déconcentrées (DREEMF, Dir Pêche, etc...).

La cérémonie de clôture a été honorée par la présence du Chef de Région d'Alaotra Mangoro.





DREEMF  
Madame RAKOTOARISOA Dina

**Reboisement**

Le lancement officiel de la campagne de reboisement 2015-2016 dans la Région Melaky s'est déroulé le 06 Février 2016 dernier à Ambararakely Commune Urbaine de Maintirano : « Fambolen-kazo, antoky ny fampandrosoana maharitra ho lovain-jafy » tel est le thème choisi du MEEMF pour cette année. Environ 600 personnes provenant de différentes entités ont participé à la réalisation de ce reboisement. On peut citer les autorités locales (le personnel de la Région Melaky, le personnel de la préfecture de Maintirano et de la CU de Maintirano), la Justice, les forces de l'ordre, le SAF/FJKM, les ONGs, les écoles publiques et privées, les associations locales ...)

4000 plants composés principalement d'Eucalyptus camaldulensis et Accacia sp ont été mis en terre pendant cette journée. Les activités de reboisement dans les autres districts ont été prévues à partir du 12 mars 2016.

**Appui au niveau des associations gestionnaires des ressources**

Suite aux interventions au niveau des trois VOI dans le district de MORAFENOBE en Août 2015, l'équipe de DREEMF -Melaky entame, au cours du mois de février 2016, l'aspect « gestion opérationnel des associations ». A cet effet, des séances de renforcement de capacités des membres ont été entreprises,

ceux-ci, concernant la gestion sur tous les plans : en particulier la gestion des associations proprement dite, la gestion financière et matériels ainsi que la gestion des activités (planification, mise en œuvre, suivi-évaluation). Parallèlement, l'appui des VOI se sont élargies dans le domaine de la conception et mise en œuvre des projets touchant principalement l'amélioration de la productivité Agricole, la gestion et exploitation des peuplements forestiers.

**Célébration de la journée mondiale des Zones humides**

Avec la participation massive des élèves de l'école Notre Dame de l'Assomption Maintirano, la célébration de la journée mondiale des zones humides s'est bien déroulée à l'enceinte de ladite école le 02 février 2016. Cette célébration a débuté par une séance d'information expliquant aux élèves les principaux points relatifs aux zones humides, suivi des projections de deux films qui démontrent l'importance de zones humides au niveau de l'écosystème à différents échelle. Les dernières heures se sont focalisés sur des questions réponses issus des exposés et des projections. D'une manière générale, cette journée de célébration a permis, non seulement sensibiliser les élèves, mais aussi a constitué une opportunité aux enseignants de prendre le relai dans le domaine de sensibilisation et éducation environnementale.



DREEMF  
Madame RAKOTOARIMANANA Josette Evelyne

**Reboisement**

Dans le cadre du lancement officiel de la campagne de reboisement 2015-2016 sous le thème : « Reboisement, garant du développement durable », la DREEMF Boeny a mis en terre 14.375 jeunes plants d'Acacia sp et de Moringa oleifera sur une superficie de 11,5 ha le 05 février 2016 dernier à la station de forestière de Marohogo, commune rurale d'Ambalakida, district de Mahajanga II, région Boeny. Ce reboisement a vu la participation de 2.500 personnes dont les partenaires de la DREEMF (Partenaires Techniques et Financiers, Services Techniques Déconcentrés, Collectivités Territoriales Décentralisées, ONG et associations, exploitants forestiers et exportateurs de produits forestiers, sociétés industrielles, organisations des sociétés civiles) et ainsi que de la communauté de base locale.

De plus, la DREEMF Boeny a produit 18.502 jeunes plants dont 15.428 d'Acacia sp, 2.874 de Moringa oleifera et de 200 Eucalyptus sp pour cette campagne de reboisement 2015-2016 à la pépinière de Marohogo.



DREEMF  
Madame RAVELOARISOA Ambroisine

**Reboisement**

"NY fambolenkazo, antoky ny fampandrosoana lovain-jafy", c'est le thème choisi par le comité national pour le reboisement cette année 2016. Ainsi, la Région Vatovavy Fitovinany n'a pas manqué à mettre en œuvre ses objectifs annuels dans le cadre du développement du secteur environnement et les collectivités bénéficiaires de reboisement dans la commune rurale d'Anjanavorona, District de Mananjary. L'ouverture de la campagne de reboisement a eu lieu le 20 février 2016 dans ledit lieu sous le haut patronage des Ministres coach de la Région Vatovavy Fitovinany, les Parlementaires, les hautes autorités administratives locales ; Région Vatovavy Fitovinany, Préfecture de Manakara, les Chefs de Districts, les Maires, les Directeurs Régionaux et ses collaborateurs, les chefs d'institutions publics et/ou privés ainsi que les différentes autorités traditionnelles locales, sans oublier les "anakavy amin-dreny" et les établissements scolaires. Cinq mille jeunes plants ont été mis en terre sur une étendue de trois hectares. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts de Vatovavy Fitovinany ne cesse de remercier tous ceux qui ont tendu leurs mains pour la réalisation et l'achèvement de ces travaux de reboisement dans cette commune rurale d'Anjanavorona, spécifiquement au Projet FARARANO/CRS. Cette cérémonie était une occasion pour sensibiliser la masse aussi bien pour la protection de l'environnement en général que pour la préservation de la biodiversité. Que la Région soit verte.

**Gestion de plainte environnementale**

Un des problèmes majeurs a été évoqué par l'OPCI basse Faraony composée de la commune d'Analavory, Mitanty, Ampasimanjeva, Vohimasina Sud, Vohimasina Nord, ... sur l'enjeu économique causé par l'exploitation des feuilles de Girofle en huile essentielle. Face à ce danger qui pèse sur l'économie régionale, un comité ad' Hoc a été formé par le Staff de Région avec les STD touchés (DREEMF, DRCC, DRDA, DREL, Opérateures) et force de l'ordre afin de trouver des solutions et mesures conformes aux réglementations en vigueur. Quelques recommandations ont été prises à l'issue d'une descente massive sur le terrain dont :

- Interdiction par acte réglementaire (arrêté communal) toute transformation de feuilles de Girofle
- Cadrer les entreprises exploitantes des huiles essentielles pour la mise en conformité de leurs activités respectives conformément au décret MECIE,
- Application de DINA de Bas Faraony portant gestion de la filière vanille après homologation au niveau du Tribunal de Première Instance Manakara.

**Atelier régional sur la gestion intégrée des zones côtières dans la Région Vatovavy Fitovinany**

Le 09 mars 2016 à l'Hôtel La vanille de Manakara, la Région Vatovavy Fitovinany a accueilli l'atelier sur le processus de la mise en place du Comité Régional de Gestion Intégrée des Zones Côtières. Cet atelier est organisé dans le cadre de la mise en œuvre de la politique et la stratégie nationale du développement durable ou ODD des zones côtières, dont décret n°2010-137 du 23 mars 2010, portant réglementation de la gestion intégrée des zones côtières et marines de Madagascar. L'objectif de l'atelier est, d'une part, de renforcer les capacités techniques institutionnelles régionales en termes de zone côtière et d'autre part, d'intégrer la dimension « Adaptation aux effets du changement climatique » pour toute planification du développement régional.

A la fin de cet atelier, un comité provisoire composé de : la Région, la Préfecture, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts de Vatovavy Fitovinany, la Direction Régionale des Ressources halieutiques et de la Pêche, Projet d'Adaptation de la Gestion des Zones Côtières, PCAF Miel Manakara et l'ONG Mangatsiotra Initiative for Nature and Development (MIND) est créé dont le mandat est d'élaborer le draft de l'arrêté régional pour le CR GIZC v7v. Cet atelier est appuyé financièrement par le Projet d'Adaptation de la Gestion de la Zone Côtière au changement climatique en tenant compte des écosystèmes et des moyens d'existences

**Reboisement:** Sous l'égide de Madame le DREEMF Haute Matsiatra, la cérémonie officielle d'ouverture de la campagne de reboisement dudit région s'est tenu le 05 février 2016, à Antambohovory, Fokotany Anato, Commune Rurale Ambalakely, District de Lalangina. Avec la participation effective de tous les SDT, CTD, les partenaires, ONGs et Association œuvrant dans le domaine de l'environnement de cette Région, 3000 jeunes plants d'Eucalyptus robusta ont été mis en terre.

**CER.** En partenariat avec l'ADRA Fianarantsoa, un atelier de planification de la Cellule Environnementale Régionale a été

organisé afin de préciser les rôles du CER dans la Région, de définir les lignes d'activités et ses axes stratégiques ainsi que la programmation. De différentes entités membres du CER ont participé à cet atelier.

**Journée Mondiale de la Femme.** Le 08 mars, la DREEMF Haute Matsiatra n'a pas raté l'occasion de participer à la célébration de la Journée Mondiale de la Femme. En effet, un suivi de reboisement, une séance de zumba et un carnaval ont été à l'ordre du jour.

ANDRO IRAISAM-PIRENENA HO AN'NY ALA



Ala voaro sy tsara tantana, antoky ny ho avy, velon-tena maharitra

Ny andron'ny 21 marsa dia natokan'ny vondrona iraisam-pirenena miahny ny Tontolo Iainana (PNUE) ho andro iraisam-pirenena ho an'ny ala. Isan-taona dia isan'ny mankala izany isika eto Madagasikara. Nafantoka betsaka tamin'ny fiarovana sy ny fitantanana maharitra ny ala ny fankalazana tamin'ity taona 2016 ity ka nivozana ilay lohahevitra hoe « Ala voaro sy tsara tantana, antoky ny ho avy, velon-tena maharitra ». Ny ala, isan'ny mitana anjara toerana lehibe eo amin'ny fifandanjan'ny rohivoahary sy ny fiainana ety ambonin'ny tany : izy no mamatsy antsika ny rano izay antoky ny fahavelomana, avy ao aminy no hakana ireo angovo fampiasantsika andavanandro (saribao sy kitay), ary izy no miaro ny nofon-tany tsy ho kohon'ny riaka ...sns. Tandindonin-doza, nefa, ny ala eto amin'ny satria 9 000 000 ha sisa no velaran-tany rakotra ala voajanahary eto Madagasikara ka mila fiarovana sy fitantanana maharitra.

Nizara roa ny fankalazana ny Andro iraisam-pirenena ho an'ny Ala tamin'ity taona 2016 ity. Natomboka tamin'ny loabary an-dasy izany ny zoma faha 18 marsa, ka tetsy amin'ny DLC Anosy no nanatanterahana izany ary nifantohan'ny adihevitra tamin'izany ny lohahevitra hoe : « Ny fahantrana ve no mahapotika ny ala, sa ny fahapotehan'ny ala no mampahantra ? ». Nandray anjara tamin'ny tamin'izany ny avy amin'ireo mpitan-

tana valan-javaboahary, ny fikambanana tsy miankina (ONG), ny mpitrandraka ala ary ny VOI. Samy nahatsapa ny rehetra ary samy resy lahatra fa ilaina ny ala, ka tokony ho trandrahana amin'ny ara-dalàna sy amin'ny fomba maharitra.

Ny andron'ny 21 marsa kosa, izay ivon'ny fankalazana, dia tetsy amin'ny ZODAFARB Ampangabe, toeram-pambolen-kazo tantanan'ny DREEF Analamanga, no nanatanterahana ny lanonana ofisialy. Nanamarika izany fankalazana izany ny fikarakarana ireo zana-kazo efa voavoly. Ny tanjona tamin'izany dia ny hanehoana amin'ny rehetra fa ilaina ny fikojakojana ireo zana-kazo efa voavoly raha tiana ny hahatanteraka ny fiarovana ny ala araka ny tokony ho izy. Nambaran-dRamatoa Sekretera Jeneralin'ny Minisiteran'ny Tontolo Iainana, ny Ekolojia ny Ranomasina ary ny Ala, Hanta RABETALIANA, nandritra ny kabary fanokafany, fa miankina amin'ny fisian'ny ala ny firindran'ny fiainantsika zanak'olombelona, toy ny rano sy vary ny olombelona sy ny ala : isika mila azy ho antom-pivelomana, ary izy mila antsika mba tsy haharingana azy. Nambarany ihany koa fa tafiditra ao anatin'ny sora-bolan'ny Minisitera manomboka ny taona 2016 ka hatramin'ny 2019 ny fikojakojana sy ny fikajiana ny ala eto Madagasikara.



DEUXIEME REUNION DE NEGOCIATION DU PROTOCOLE GIZC DE LA CONVENTION DE NAIROBI du 21 au 22 Mars 2016 à Ebène, Maurice

(GIZC : Gestion Intégrée des Zones Côtières)

La deuxième réunion de négociation du Protocole relatif à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) de la Convention de Nairobi s'est déroulée à l'Hôtel Hennessy Park - Ebène, Maurice du 21 au 22 Mars 2016.

La Convention de Nairobi sur la Protection, la Gestion et la Mise en valeur du milieu marin et côtier est une convention adoptée à Nairobi en 1985 au titre des mers régionales du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et applicable dans la région de l'Océan Indien occidental.

Cette Convention a pour objet de prévenir, réduire et combattre la pollution marine et d'assurer une gestion environnementale rationnelle des ressources marines et côtières dans la zone d'application de la convention.

Elle comporte trois Protocoles dont deux d'entre eux à savoir : le Protocole relatif aux Zones Protégées ainsi qu'à la faune et la flore dans la région de l'Afrique orientale et le Protocole sur la coopération en matière de lutte contre la pollution des mers en cas de situation critique dans la région de l'Afrique orientale, ont été ratifiées par Madagascar en 1998 par la Loi N° 98-004 du 19 Février 1998.

Le troisième Protocole sur la protection du milieu marin et côtier de la région de l'océan indien occidental contre la pollution due aux sources et activités terrestres (LBSA) a été adopté par les Etats parties en 2010, pendant la sixième Conférence des Parties (COP6), entraînant l'amendement de ladite Convention.

En raison de la conjoncture politique nationale de l'époque, Madagascar n'a pas pu de ce fait ratifier la Convention amendée de Nairobi.

Le quatrième Protocole concerne la Gestion Intégrée de Zones Côtières (GIZC), lequel est maintenant en cours de négociation à Maurice.

La GIZC peut être généralement décrite comme la gestion des activités humaines dans la zone marine et côtière aux fins d'une utilisation durable des ressources marines et côtières. Elle fournit des approches et méthodologies essentielles de vue de parvenir au développement durable des ressources marines et côtières.

La GIZC a connu une recrudescence conceptuelle et opérationnelle durant ces quatre dernières décennies depuis son introduction aux Etats-Unis d'Amérique au début des années 70. Le concept et la pratique de la GIZC souffrent toujours d'une mauvaise compréhension bien qu'elle soit généralement acceptée comme un cadre de gestion et un véhicule permettant d'assurer l'utilisation durable et rationnelle des ressources marines et des usages côtiers dans un contexte holistique.

Le concept et la pratique de la GIZC se sont progressivement enracinés dans la région occidentale de l'Océan Indien particulièrement depuis 1993 avec la Déclaration d'Arusha et les processus qui en découlent. Il y a eu l'élaboration et la mise

en œuvre des projets relatifs à la GIC/GIZC/ICAM. L'effort le plus récent est la mise en œuvre du Programme régional pour la gestion durable des zones côtières dans les pays de l'Océan Indien, en l'occurrence le projet (ReCoMAP) avec la Commission de l'Océan Indien (COI), qui arrivait à terme en 2011. La mise en œuvre de ce projet a eu pour résultats, un consensus régional et une compréhension commune sur la nécessité d'une plateforme régionale pour la GIZC. Ce consensus régional posa la pierre de fondation de l'actuelle élaboration du Protocole sur la GIZC dans le cadre de la Convention de Nairobi.

La « première réunion de négociation relative à ce protocole » s'était tenue à Cape Town, Afrique du Sud du 25 au 26 septembre 2013.

La deuxième réunion de négociation du draft dudit Protocole, organisée par le Secrétariat de la Convention de Nairobi et la Commission de l'Océan Indien (COI), en collaboration avec le Gouvernement de Maurice, a pour objectif de réviser et compléter les textes dudit Protocole discutés pendant la première réunion de négociation et elle sera suivie par la réunion des Points Focaux de ladite Convention du 23 au 25 Mars 2016.

Cette réunion de négociations a vu la participation des experts juridiques et techniques venant des Pays de la région de l'Océan indien occidental : Afrique du Sud, Comores, Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Réunion (France), Seychelles, Somalie et Tanzanie.

La délégation du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts qui a représenté le Gouvernement Malagasy à ces assises était composée de Monsieur André TAHINDRO, Directeur Général de la Mer (Chef de la Délégation), et de Monsieur Jacques RASOANAINA, Directeur des Aires Marines Protégées (Point Focal National de la Convention de Nairobi).



Une Conférence de plénipotentiaires est prévue se tenir l'année prochaine pour entériner ce projet de Protocole GIZC.

**C.E.S auprès du Ministère en Charge des Mines**

**“Fitrandrahana mirindra miaraka amin’ny zava-boahary”**

Notontosain’ny fianakaviam-ben’ny Ministera eo anivon’ny Fiadidian’ny Repoblika misahana ny Harena an-kibon’ny Tany sy ny Solitany (MPMP) ny 05 febroary lasa teo tetsy Ampangabe ny fambolan-kazo izay nibanjinana ny teny filamatra hoe « Fitrandrahana mirindra miaraka amin’ny zava-boahary ».

Tao anatin’ny fifaliana sy firaisan-kina tanteraka no niarahan’ny MPMP tamin’ireo mpiara-miombon’antoka sy ireo orinasa ary ireo sampan-draharaha miankina amin’ny MPMP nanatanteraka ny adidy masina ho an’ny Tanindrazana. Zanakazo Acacia miisa 1200 no novolena tamin’izany izay niarahana natao hamaritana ny velaran-tanin’ny MPMP fotsiny aloha amin’ity taona ity.

Natao anehoana moa izany fa ny MPMP dia manaraka ny politikam-panjakana @ fampiroboroboana ny toe-karena sy ny fit-sinjovana ny taranaka any aoriana amin’ny alalan’ny fiarovana ny harem-pirenena.

Nasiana ihany koa mari-pamantarana na « stèle » ny toerana mba ahafahana mamaritra sy miaro ny tanin’ny Ministera.

Tsy mijanona hatreo anefa izany fambolan-kazo izany fa hisy ny fanaraha-maso iarahana amin’ny tompon’andraikitra ny ZODAFARB eny an-toerana sy ny Kaominina Ampangabe. Nifarana tamin’ny fiaraha-misakafo izany fotoana izany ary dia voamarina tokoa ilay fitenenana hoe : « Ny adidy vita, ny fahafinaretana azo ».

**“Teknisiana vonona hatrika ny Fitrandrahana : antoky ny fandrosoan’ny toe-karena Malagasy”**

Mba hisian’ny rindran’asa eo amin’ny fiarovana ny tontolo iainana sy ny sehatry ny Harena an-kibon’ny Tany sy ny Solitany dia nisy ny fiofanana notanterahina teto Antananarivo ny 21 hatramin’ny 25 martsa teo izay nandraisan’ireo teknisiana avy eto an-toerana sy avy any amin’ny Faritra miisa 20 anjara. Ny tanjon’izany dia ny hanaan’ny Ministera eo anivon’ny Fiadidian’ny Repoblika misahana ny Harena an-kibon’ny Tany sy ny Solitany (MPMP) Teknisiana vonona hatrika ny fandrosoan’ny sehatry ny fitrandrahana izay napetraky ny Fitondram-panjakana ankehitriny ho fanoitra hivelaran’ny toe-karena eto Madagasikara.

Ny Tao-trano tokoa moa tsy efan’ny irery ary dia tonga nanome tanana sy niara-nisalahy tamin’ny MPMP ka nanome fiofanana sy nizara trai-kefany tamin’izany ireo avy ao amin’ny : Bureau du Cadastre Minier de Madagascar (BCMM), ny Agence National pour la filière OR (ANOR), ny Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques (OMNIS) ary ny Office National pour l’Environnement (ONE).

Hofaranana amin’ny fitsidihana ny toera-mpitrandrahan’ny Orinasa Ambatovy izany fiofanana izany. Fitsidihana izay haharitra roa andro ary hatao indrindra mba ahafahan’ireo mpiofana mahita ifotony ny zava-misy ary hampihatra ireo lesona azony nandritra ny fiofanana.



**Conception de la suite du Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement- PAGE**

Une mission de conception de la suite du PAGE a eu lieu du 01 au 11 Mars 2016. L'équipe de mission était composée de quatre experts à savoir Robert Lukesch, consultant indépendant (ÔAR Regionalberatung GmbH), chargé de la coordination de l'équipe de cette mission, Till Below, conseiller technique de la GIZ, Division Changement Climatique, Développement Rural et Infrastructures, chargé du sujet changement climatique, André Ufer, consultant indépendant, chargé du secteur minier et Delphin Randriamiharisoa, expert en changement climatique, genre et développement

Cette mission a pour objectifs de :

- Analyser le cadre stratégique actuel du PAGE afin d'asseoir les fondements pour le travail conceptuel pour la suite du programme;
- Analyser les projets cofinancés par l'Australie (secteur minier) et l'Union européenne (adaptation au changement climatique) et recommandations/propositions pour une bonne/meilleure intégration dans le cadre stratégique du PAGE ;
- Analyser les possibilités d'intégrer ou d'affilier des domaines supplémentaires préconisés par le BMZ à savoir la restauration des paysages forestiers (RPF-FLR) et le changement climatique ;
- Analyser les possibilités de synergies et de coopération avec les autres projets et programmes de la coopération technique déjà en cours (notamment le projet ProDÉCid et le projet PERER) et en préparation (pisciculture durable et aquaculture, agriculture

durable et changement climatique) et recommandations/propositions y afférentes ;

- Analyser succinctement l'état actuel de la mise en œuvre du PAGE ;
- Développer des options pour la reconfiguration du cadre stratégique de PAGE ;
- Evaluer les besoins en renforcement des capacités des partenaires malgaches par rapport aux nouveaux champs d'actions et d'appuis à intégrer ;
- Adapter la stratégie de renforcement des capacités existantes.

Des entretiens avec les différentes institutions et interlocuteurs pertinents (actuels et potentiels) et une visite de terrain à Atsimo Andrefana et rencontres avec les partenaires sur place ont été réalisés pour avoir les informations nécessaires. Afin d'analyser l'état des lieux du programme PAGE et esquisser son chemin futur, un travail en focus groupe comprenant des membres de l'équipe PAGE et du partenaire (coordonnateur national du PAGE au sein du MEEMF et représentants du BNCCC) a été mené.

Un atelier de restitution avec les interlocuteurs lors des entretiens, les représentants des autorités et agences publiques Malgaches, de la société civile et des partenaires financiers et techniques s'est tenu le 10 mars 2016 à l'hôtel IBIS Ankorondrano pour présenter les résultats et les recommandations de la mission.



....A SUIVRE



## Office National pour l'Environnement

### Le Tableau de Bord Environnemental National en un coup d'oeil

Selon le dernier Rapport de la Banque Mondiale, Madagascar figure toujours parmi les pays les plus pauvres dans le monde. Le revenu national brut par habitant est de 440\$US en 2014. Dans le cadre de l'éradication de cette pauvreté, le Plan National de Développement (PND) a déjà défini des priorités cohérentes avec les objectifs de développement durable (ODD) pour le programme de développement après 2015, tels que : la préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement ; la croissance inclusive et l'ancrage territorial du développement ; la valorisation du capital naturel et le renforcement de la résilience aux risques de catastrophes ...

l'état de l'environnement et des pressions qu'il subit ; le TBE apporte des éléments de diagnostic, par le biais d'indicateurs compilant et analysant les informations et les données à caractère environnemental et socio-économiques disponibles pour Madagascar et ses 22 Régions.

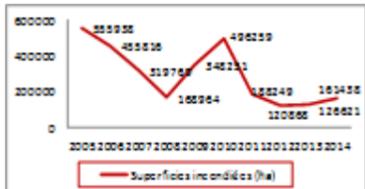
Il est organisé autour de cinq thèmes prioritaires : biodiversité, sol et couvert végétal, eaux continentales, littoral, et enfin, climat et changements climatiques. Les indicateurs sont présentés selon le modèle conceptuel DPSIR (driving forces - pressures - state - impacts - responses).

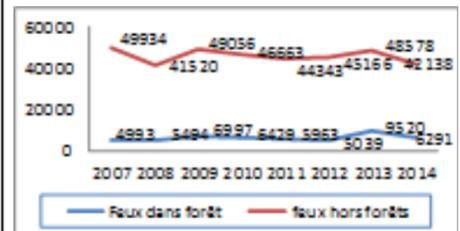
A cet effet, le Tableau de bord environnemental (TBE) est un outil indispensable de communication, un outil statistique de référence, et aussi une base de travail pour la prise de décision et l'évaluation des politiques environnementales existantes ou à mettre en œuvre. Le TBE propose une vision synthétique de

A ces cinq thèmes prioritaires définis au niveau national est ajouté un autre thème spécifique qui est l'environnement urbain et un groupe d'indicateurs qui prend en compte les facteurs socio-économiques.

Le Tableau de bord environnemental est le résultat d'un processus participatif, contribuez en nous envoyant les données ou informations relatives à l'environnement et liées à votre Région, secteur ou projet.

### Le Tableau de Bord Environnemental : des repères chiffrés

Indicateurs	Année	Données	Source
<b>Des aspects socio-démographiques</b>			
Nombre de Population	2014	22 434 363 habitants dont 30% en zones côtières (densité démographique moyenne : 38 habitants au km <sup>2</sup> )	INSTAT, Projection démographique, 2015
Indice de pauvreté	2012	Ratio de pauvreté : 71,5% Intensité de pauvreté : 32,8%	INSTAT/ENSOMD 2012-2013
IDH	2013	0,498 (155ème place sur 187 pays)	RDH 2014 / UNDP
	2015	0,510	RDH 2015 / UNDP
Produit intérieur brut (PIB)	2013	470,95 US\$ par habitant	Tableau de bord économique, INSTAT, 2014
	2014	Taux de croissance annuel : 3,3	Banque Mondiale, 2015
Taux de desserte en eau potable	2013	42,53% (dont 39% en milieu rural et 61% en milieu urbain)	Ministère de l'Eau, 2014
Taux d'accès des ménages à l'électricité (%)	2013	15,3% dont 4,7% en milieu rural	Ministère chargée de l'Énergie/ ADER, 2014
<b>Des pressions sur l'environnement ...</b>			
Feux de brousse	2014	Evolution des superficies incendiées 	MEEMF, 2015

		Evolution du nombre de points de feux recensés 	ONE, 2015
Déforestation	2005-2010	Taux annuel de déforestation : 1,18%	ONE et al, 2015
	2010-2013	1,50% : soit une perte de 122 957 ha de forêts par an (Taux de déforestation les plus élevés : Régions Menabe (4,05%), Atsimo Andrefana (2,80%) et Alaotra Mangoro (2,14%))	
Espèces envahissantes	2015	Environ 38 espèces faunistiques et 59 espèces floristiques	Global Invasive Species Database, 2015
Emissions de CO2	2010	2013,2 kilotonnes métriques contre 1683,2 kilotonnes métriques en 2006	Banque Mondiale, 2014
<b>Des états et impacts ...</b>			
Evolution de la couverture forestière naturelle	2000	9 451 350 ha	ONE et al, 2015
	2005	8 977 337 ha	
	2013	8 485 509 ha dont :	
		Mangroves : 169 877 ha ; Forêts épineuses : 1 466 765 ha ; Forêts sèches : 2 678 640 ha ; Forêts humides : 4 345 093 ha	
Espèces endémiques menacées	2014	500 espèces faunistiques (59 CR, 161 EN et 280 VU); 373 espèces floristiques (107 CR, 129 EN et 137 VU)	UICN, Liste Rouge 2015
<b>Des réponses ...</b>			
Superficie reboisée	2014	4 931 ha (soit seulement 4% des superficies déforestées)	DREF/DVRN(SABVRG)/ DGF, 2015
Superficie totale des aires protégées	2015	Environ <b>7 082 525 ha</b> dont 570 528 gérées par le MEEMF, 2 568 826 ha gérées par Madagascar National Parks (MNP) et <b>3 943 170 ha de Nouvelles Aires Protégées</b> gérées par des organismes oeuvrant pour l'Environnement et la biodiversité	MEEMF/ Direction de la Conservation de la Biodiversité et du Système des Aires Protégées, 2015
Evaluation environnementale	1998-2015	<b>685 autorisations environnementales</b> délivrées dont 578 permis environnementaux pour les dossiers d'étude d'impact environnementaux et 107 certificats de conformité pour les dossiers de mise en conformité. Secteurs les plus concernés : mine (36,4%), industrie (16,8%), biodiversité (10,7%)	ONE, 2015
Exploitation des énergies nouvelles et renouvelables	2015	Contribution de l'hydraulique et du solaire : 35%	Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) de la République de Madagascar, 2015
Sécurisation foncière	2013	Titres fonciers créés : 9 747 Mutations effectuées : 14 845	<a href="http://www.observatoire-foncier.mg/">http://www.observatoire-foncier.mg/</a>

La croissance démographique modifie le cadre économique et social de la société et exerce des pressions (déforestation, émissions de polluants ...) sur les composantes environnementales (air, eau, sols, biodiversité...). Les pressions influencent l'état de ces composantes et ces changements d'états entraînent à leur tour des impacts (menaces sur la biodiversité, sur la santé ...). La société réagit en y apportant des réponses (légales, économiques...) et ces décisions influencent à leur tour le système en amont.

## Renforcement de la protection des tortues marines dans le parc marin de Nosy Hara

L'US Fish and Wildlife Service/Marine Turtle Conservation Fund (USFWS/MTCF) a financé pour une année (Juin 2015 – Juin 2016) un projet de conservation des tortues imbriquées intitulé « Renforcer la conservation des tortues marines menacées dans le Parc Marin de Nosy Hara à travers des approches intégrées ». Ce projet est issu d'une collaboration entre la Convention Internationale sur la Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage dite Convention de Bonn (CMS), le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF), Madagascar National Parks (MNP), Nosy Hara, Conservation Centrée sur la Communauté (C3). Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, plusieurs institutions régionales interviennent aussi à savoir : la Région Diana, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques, la Faculté des Sciences d'Antsiranana, le WWF, l'IHSM ainsi que les communautés locales.

Le Parc National de Nosy Hara, géré par Madagascar National Parks, est un site important en tant que site d'alimentation et de ponte des tortues marines à Madagascar. Cinq des sept espèces de tortues marines, notamment : la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), la tortue caouanne (*Caretta caretta*), la tortue luth (*Derموchelys coriacea*) et la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) y sont présentes. Ces espèces sont répertoriées en tant qu'espèces en danger ou en danger critique d'extinction dans la Liste Rouge des espèces menacées de l'UICN.



Nosy Hara  
© 2015 CMS Madagascar

La disponibilité de ce financement a permis jusqu'à maintenant de réaliser les 4 principaux objectifs et les activités planifiées du projet à savoir **le renforcement de la politique et application des textes législatifs qui consiste en une** Vulgarisation de ces textes réglementaires auprès des communautés locales et **une** compilation dans un recueil des articles sur la protection des tortues marines pour les communautés des pêcheurs de Nosy Hara.

**Il y a aussi la protection des espèces cibles et les habitats clés** en prodiguant une formation théorique et pratique des Agents de Parc Nosy Hara, étudiants de la Faculté des Sciences de l'Université d'Antsiranana UNA, Staff de C3 sur le suivi des zones de ponte mais aussi Le suivi de ces zones à Nosy Hara et Nosy Fotsy. Seule la tortue imbriquée est observée nidifier sur la plage de

Nosy Hara. Ce mois de janvier 2016, le suivi s'est étendu au niveau de Nosy Vaha et Nosy Hao.



**Comme objectif principal réalisé figure aussi la conscientisation du public sur la conservation des tortues marines, concrétisé à travers** des communications médiatiques dans plusieurs journaux nationaux. et des sensibilisations des CLP (Comité Local du Parc) qui, à leur tour, ont mobilisé leur communauté sur les lois régissant le Parc et les textes protégeant les espèces en danger qu'abrite le Parc. Cette activité initiée par Madagascar National Parks Nosy Hara, sous l'égide du DREEMF Diana et en partenariat avec la DRPH Diana. Une Sensibilisation sur la valeur de la biodiversité, les conséquences néfastes de l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles, a aussi été réalisée, à travers le Festival de tortues marines dont le thème a été « Une tortue morte, une centaine d'œufs disparus, allons-nous les conserver car c'est notre richesse » /Fano araiky maty, atody an-jatony loso, alo arovagna fa hariagnantsika » a été célébré durant deux jours (04 et 05 décembre 2015) à Antsiranana et Ampasindava Commune Mangaoka Antsiranana II. Cet événement est le premier Festival de tortues marines à Madagascar et la première célébration a été effectuée au niveau de la Région Diana. Cet événement a été réalisé avec l'aimable soutien et contribution entre autres de CNGIZC, CNRE, Region Diana, Madagascar National Parks Nosy Hara, WWF, C3, etc.

**Le dernier objectif atteint fût de développer des alternatives comme système de soutien d'incitation pour les communautés locales à proximité des habitats des tortues de mer grâce à** l'Initiation de deux activités génératrices de revenus au niveau d'un Fokontany Ampasindava commune Mangaoka Antsiranana II : développement de l'écotourisme par la mise en place de restaurant communautaire et élevage de poulet gasy ; et d'autres activités comme la réalisation d'un atelier d'identification d'activités alternatives génératrices de revenus pour les jeunes et les pêcheurs.

Les objectifs du projet comptent à avoir des impacts palpables pour la sauvegarde de la biodiversité en l'occurrence les tortues marines et ses habitats. Ils répondent bien à l'un des objectifs fixés par la CMS : « Restaurer et maintenir les espèces migratrices et leurs populations dans un état de conservation favorable sur l'ensemble des itinéraires de migration dans le monde entier à travers des actions de conservation, de recherche et de sensibilisation du public ».

## Santé-Population-Environnement : Une approche intégrée pour un changement durable

Madagascar figure parmi l'un des plus importants hotspots en biodiversité dans le monde. La majorité de ses habitants vivent dans les zones rurales et dépendent principalement des ressources naturelles, notamment de la pêche et des forêts pour leur subsistance. Par conséquent, ces écosystèmes subissent une pression accrue causée par la surexploitation et le changement climatique. De surcroît, nombreuses sont les populations rurales qui n'ont pas accès aux services de santé de base, y compris la planification familiale, l'eau potable et l'assainissement. Non seulement cela affecte les résultats en matière de santé maternelle et infantile, mais cela limite également la possibilité des femmes de participer aux activités génératrices des revenus, à la gestion des ressources naturelles, ainsi qu'à l'éducation des enfants.

Vu cette situation, les programmes « Santé-Population-Environnement » ont été instaurés, puisqu'ils reflètent les liens inextricables entre les humains, leur santé et l'environnement. En intégrant l'éducation et les services de santé à une gestion durable des ressources naturelles à base communautaire et des initiatives d'alternatives de subsistance, ils relèvent d'une manière holistique les défis interconnectés de besoins non satisfaits de la communauté en matière de santé, d'insécurité alimentaire et de dégradation de l'environnement. Les initiatives « Santé-Population-Environnement » donnent aux populations les moyens de faire leur choix en matière de santé reproductive et les compétences nécessaires pour gérer leurs ressources naturelle de façon durable.



De son côté, l'Etat Malagasy a signé la Déclaration de Libreville sur la Santé et l'Environnement en Afrique en 2008, qui décrit les grandes lignes de l'engagement des ministères responsables de la santé et de l'environnement afin d'agir ensemble pour mettre en place des programmes multisectoriels prioritaires. Faisant suite à cette déclaration, le Gouvernement de Madagascar a élaboré plusieurs documents de référence pour mettre en œuvre un Plan National d'Actions Conjointes en Santé et Environnement (PNAC), et a introduit une Politique Nationale en Santé et Environnement (PNSE) qui est toujours en vigueur jusqu'à septembre 2016.

Ainsi, beaucoup sont les avantages de cette approche : en tant qu'une approche interdisciplinaire « Santé-Population-Environnement », elle encourage une large participation communautaire ; par exemple, les hommes sont incités à participer dans les discussions concernant la planification familiale en liant leurs préoccupations sur la sécurité alimentaire avec la santé reproductive, tandis que les femmes sont soutenue à s'impliquer dans la gestion des ressources naturelles. Aussi, elle est facile à mettre en œuvre grâce aux partenariats entre les ONGs pour la santé et la conservation environnementale.



En effet, un atelier, organisé par les membres du réseau SPE de Madagascar, s'est tenu à l'espace DERA le 15 au 18 Mars 2016 dernier, réunissant plus de 23 ONGs œuvrant dans les domaines de la santé et de la conservation environnementale, ainsi que des bailleurs de fonds. L'objectif étant : de faciliter le développement de nouveaux partenariats et la coordination efficace des activités SPE, de renforcer la capacité des membres à soutenir et à mettre en place les programmes SPE, ainsi d'aider à démontrer et communiquer l'impact de l'approche SPE à Madagascar, enfin de promouvoir une adoption plus généralisée de l'approche SPE parmi diverses parties prenantes. Lors de cet atelier, les participants ont été discutés entre eux et de nouveaux partenariats SPE ont été créés à travers le pays.



**Protection et gestion de l'environnement : un groupe de travail environnement (GTE) crée**

L'USAID a financé deux projets qui interviennent dans 5 régions de Madagascar : le projet Fararano du Catholic Relief Services-Madagascar (CRS-MG), qui intervient dans la Région Atsimo Andrefana, Vatovavy Fitovinany, Antsinana, et le projet Asotry d'ADRA qui intervient dans la Région Amoron'i Mania et la Région Haute Mahatsiatra. Ces projets sont des projets de sécurité alimentaire, aidant les populations vulnérables, surtout les mères et enfants, dans ces régions. Mais la sécurité alimentaire va de paire avec la protection de l'Environnement. En effet, sous l'initiative du Catholic Relief Services-Madagascar (CRS-MG), un groupe de travail dénommé Groupe de Travail Environnement (GTE) a été créé avec le soutien du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF) et avec la participation de l'USAID/FFP MG, ADRA, Centre ValBio-ICTE.



**Séance de reboisement**

Outre la réalisation de cet atelier pour le suivi des réalisations de leur plans d'action trimestrielles, l'équipe du GTE a montré l'exemple aux jeunes, maître du futur, en effectuant une séance de reboisement dans l'enceinte du Lycée Tsienimparihy Anjoma. Des plantes autochtones et des plantes exotiques ont été mis en terre avec la participation des lycéens, des enseignants et l'équipe du GTE. A cette occasion, l'équipe a pu véhiculer des messages à caractère environnemental et conscientiser les jeunes sur la protection de l'Environnement et l'importance du reboisement.



Ce Groupe de Travail est un regroupement non formel composé des structures (le MEEMF et ses services déconcentrés, les ONGs Nationales et/ou Internationales, les Institutions de recherches, les Associations ...) œuvrant dans le domaine de l'Environnement dont la Gestion des Ressources Naturelles, l'Education Environnementale, ...etc. C'est une plateforme d'échange et de réflexion sur tous les aspects du domaine de l'Environnement.

**Ateliers de travail et de concertation périodiques**

Dès sa constitution, ce groupe de travail a programmé des ateliers de travail et de concertation périodiques, regroupant les acteurs environnementaux dans les 5 Régions d'intervention des projets Fararano et Asotry.

La quatrième réunion du GTE s'est tenue à Ambalavao Tsienimparihy du 08 au 10 mars dernier, pour faire le suivi des réalisations par rapport aux plans d'actions trimestrielles établis lors de la troisième atelier qui s'est tenue en novembre 2015 à Toamasina. Durant ces trois jours d'atelier de partage d'information et de synergie d'actions entre organismes partenaires, le GTE a pu établir le plan d'action pour le semestre à venir. La prochaine réunion sera à Ranomafana le mois de septembre 2016 prochain.



**FANABEAZANA ARA-TONTOLO IAINANA: FANALAHIDIN'NY FAMPANDROSOANA MAHARITRA**

**POLITIKAM-PIRENENA MIKASIKA NY FANABEAZANA MOMBA NY TONTOLO IAINANA HO AMIN'NY FAMPANDROSOANA LOVAIN-JAFY (PErEDD) (Tohiny)**

**Toy ny ahoana kosa ary ny drafi-panatanterahina apetraky ny politika?**

Efa nisy ny fankatoavana ny didim-panjakana laharana 02/2015 tamin'ny 22 aprily 2015, didim-panjakana milaza ny fisian'ireo rafitra roa manohana sy miantoka ny fanatanterahana ity politikam-pirenena mikasika ny fanabeazana momba ny tontolo iainana ho amin'ny fampandrosoana lovain-jafy ity, izay ahitana ny:

- Rafitra filankevi-pirenena mikasika ny fanabeazana momba ny tontolo iainana ho amin'ny fampandrosoana lovain-jafy.
- Rafitra Mpanatanteraka ny Politikam-pirenena mikasika ny fanabeazana momba ny tontolo iainana ho amin'ny fampandrosoana lovain-jafy.

**a- Filankevi-pirenena mikasika ny fanabeazana momba ny tontolo iainana ho amin'ny fampandrosoana lovain-jafy:**

Amin'ny maha filankevitra azy dia atsongana ny rafitra mba ho fangalana hevitra sy hifanankalozan-kevitra mikasika ny fanabeazana momba ny tontolo iainana.

**Asany:**

- Mandroso sosokevitra amin'ny ministera misahana ny tontolo iainana mikasika ny torozotra ankapobeny ho amin'ny fanabeazana ny olona eo amin'ny sehatry ny tontolo iainana;
- Mijery sy manamarina ireo fitaovana entina manabe sy ireo fandaharan'asa hanatanterahana ny politika;
- Mandresy lahatra ireo antanan-tohatra isanan'ambaratongany hampizotra ny fanatanterahana ny politika;
- Mampihetsika ireo rantsa-mangaika rehetra ho fanatanterahana ilay politika.

Ity Filankevi-pirenena ity dia ahitana ireo solontena avy amin'ny ministera isan-tsokajiny, ireo solontena avy amin'ny fiarahamonim-pirenena, ireo solontenan'ireo rafitra tsy miankina amin'ny fanjakana, ary ireo solontenan'ireo mpandraharaha ara- toekarena.

Ireo solontena rehetra ireo dia miseho amin'ny endrika roa, ny iray tompon-toerana, ary ny iray kosa mpisolo raha sendra tsy afaka ilay tompon-toerana amin'ny fanatrehana fivoriana.

**Fomba fiasany:**

Ny Filankevi-pirenena dia manana rafitra mifehy azy izay eken'ny mpikambana rehetra. Mivory in-droa isan-taona ny rafitra ary ny ministera misahana ny tontolo iainana no mitarika izany. Ny vola entina mampihodina ny Filankevi-pirenena dia efa voafaritry ao amin'ny Politikam-pirenena ary ny rafitra mpanatanteraka no mitantana izany.

**b- Rafitra Mpanatanteraka ny Politikam-pirenena mikasika ny fanabeazana momba ny tti ho amin'ny fampandrosoana lovain-jafy.**

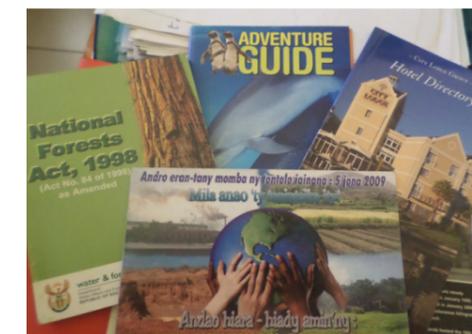
Ny Rafitra Mpanatanteraka indray kosa dia rafitra miandraikitra ny asa rehetra ho fanatanterahana ny Politikam-pirenena mikasika ny fanabeazana momba ny tontolo iainana ho amin'ny fampandrosoana lovain-jafy.

**Asany:**

- Mandrindra ny asa fanabeazana momba ny tontolo iainana
- Mamory sy mamolavola ireo tetikasa, ireo fitaovana, ary ireo fomba fiasa entina hanatanterahana ny fanabeazana,
- Mandroso hevitra mikasika ny fanabeazana eo amin'ny Filankevi-pirenena rehefa misy paikady vaovao na hevitra hifanankalozana,
- Mamaha ireo olana mikasika ny fanabeazana izay mitranga mandritra ny fanatanterahana ny asa,
- Miantoka ny fampandehanana ny Filankevi-pirenena ary tomponandraikitra ny serasera eo amin'ny samy mpikambana,
- Manaparitaka ireo fitaovana enti-miasa eo amin'ny sehatry ny fanabeazana momba ny tontolo iainana.

**Fomba fiasany:**

Ity Rafitra Mpanatanteraka ity dia iandraiketan'ny sampan-draharaha misahana ny fanabeazana momba ny tontolo iainana, eo ambany fitarihan'ny Fitantanana-draharaha momba ny fampidirana ny hadiry ara-tontolo iainana ao amin'ny ministera misahana ny tontolo iainana ary irafetan'ireo sokajim-panabeazana manara-drafitra, malala-drafitra ary tsy manara-drafitra.



## Ricin commun (*Ricinus communis*)

### Description

Le nom générique *Ricinus* signifie « tique » en latin : la graine est ainsi nommée parce qu'elle a des marques et une bosse qui la fait ressembler à certaines tiques.

Le ricin se présente sous la forme d'une plante herbacée ou arborescente, annuelle ou vivace suivant les conditions climatiques de la région. Sa hauteur serait de 2 à 5 mètres mais pouvant atteindre jusqu'à 10 mètres dans son pays d'origine.



Les feuilles palmatilobées (5 à 12 lobes) sont portées par de longues tiges et leur bord est denté. Elles sont vertes ou rouges, verticillées et caduques. Certaines variétés ornementales ont des feuilles dont la face inférieure et le pétiole sont colorés en rouge.



Les fleurs sont regroupées en cyathes, les fleurs femelles en haut, les fleurs mâles en bas. C'est donc une espèce monoïque. La floraison a lieu en été.



Les fruits sont des capsules tricoques hérissées de pointes (parfois absentes). La graine est luisante, marbrée de rouge ou de brun, elle présente une ligne saillante sur la face ventrale et est surmontée par un élaïosome. Elle contient entre 40 et 60 % d'huile riche en triglycérides, principalement la ricinoléine.

### Composition et toxicité

La totalité de la plante semble toxique en raison de la présence d'une lectine glycoprotéique : la ricine. La concentration en ricine est maximale dans les graines qui renferment par ailleurs des protéines, de l'eau et des lipides. Ces graines sont riches en une huile qui doit ses propriétés purgatives à la présence de l'acide ricinoléique. Le rendement en huile du Ricin est de 1200 à 2000 litres à l'hectare et par an (Madagascar)

L'huile de ricin contient de l'acide ricinoléique qui altère la muqueuse intestinale et provoque des pertes importantes en eau et en électrolytes (sels minéraux), d'où son action purgative intense et irritante. La ricine, protéine présente dans la plante et les graines, est une toxine redoutable.

Les graines et les coques de ricin contiennent des produits toxiques, le principal étant la ricine. Elles renferment également un allergène plus difficile à rendre inactif que la ricine et pouvant provoquer une hypersensibilité chez les humains en contact avec ce produit. Cet allergène semble peu nocif pour les animaux. Le passage à l'autoclave de la farine pendant 15 minutes à 125 °C détruit la ricine.

### Origine

Il est originaire d'Afrique tropicale, il s'est répandu un peu partout dans le monde, là où le climat le permettait. On le retrouve aussi sous des climats subtropicaux, mais également sous les climats tempérés.

## Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*)

Poids : Adulte : 100 à 150 livres (45 à 70 kg)

Progéniture : 0,5 oz (15 g)

Longueur : 25-35 pouces (65-90 cm)

Aspect : coque (la carapace) est foncé à brun doré, avec des stries d'orange, rouge ou noir avec un dos dentelé et qui se chevauchent « écailles », alors que le bordé de fond (plastron) est jaune clair ;

les nouveau-nés sont pour la plupart brunes



Régime alimentaire : éponges et autres invertébrés, algues

La tortue imbriquée est petite et moyennes par rapport aux autres espèces de tortues de mer.

Leur tête est allongée et s'effile à un point, avec une forme de bec de bouche qui donne l'espèce son nom. La forme de la bouche permet la tortue imbriquée d'atteindre aisément les trous et les crevasses des récifs coralliens pour trouver des éponges, leur principale source de nourriture comme des adultes et d'autres invertébrés.



*Eretmochelys imbricata* est unique chez les tortues de mer, car ils possèdent deux paires d'écailles préfrontal sur le dessus de la tête et chacun des nageoires a habituellement deux griffes.

Les tortues mâles matures quand ils sont environ 27 pouces (70 cm) de long. Les femelles arrivent à maturité à environ 30 pouces (80 cm). Les âges au cours de laquelle les tortues atteignent ces longueurs sont inconnus.



Des tortues femelles retournent vers les plages où ils sont nés (plages de natal) tous les 2-3 ans pour nicher. Ils nichent habituellement haut vers le haut sur la plage ou dans la végétation de la plage/dune. Ils nichent généralement sur les plages de poche, avec peu ou pas de sable. Ils nichent dans la nuit, et ils nichent sur la saison de tous les jours 14-16 pendant la nidification. La saison de nidification varie en fonction de la localité, mais dans la plupart des endroits nidification se produit quelque part entre avril et novembre. Une tortue imbriquée femelle pond généralement 3-5 nids par saison, qui contiennent en moyenne 130 oeufs. Incuber les oeufs pendant environ 2 mois.



**Rakotondratsima Zarafanomezana Jean Aimé na Jean Aimé amin'ny anarana maha mpanakanto azy no vahin'ny «Sitrano ny Tontolo» amin'ity andiany faha 7 ity.**



**Jean Aimé:** Ny antony mahatonga io fahasimbana io dia ny tsy fahalalan'ny olona sasany ny maha zava-dehibe ny tontolo iainana. Ohatra ho an'ireo olona miaina any ambanivohitra izay manetika sy mandoro ala mba hanaovany tanimbary sy "charbon". Misy koa ireo mandoro tanety mba ahazoana ahitra malemy ho sakafon'ny ombiny.

- Ny fahantrana ihany koa dia anisan'ny mahatonga ny fahasimban'ny tontolo iainana. Ohatra ny fivangongoan'ny fako manerana ny Tanana, indrindra fa eto an-drenivohitra. Izany hoe tsy ampy ny fitaovana sy ny enti-manana hanatanterahana ny asa fandiovana. Etsy an-danin'izay dia maloto ny rivotra iainana vokatry ireo fiara izay efa tsy tokony hiasa intsony ka mamoka setroka maloto.

**Sitrano ny Tontolo:** Inona ary izany no tokony ho atao manoloana izany fahasimban'ny tontolo iainana izany?

**Jean Aimé:** Ny tokony ho atao dia: tokony manao fanentanana ianareo eto anivon'ny Minisiteran'ny tontolo iainana mba mampahafantatra ny maha zava-dehibe ny tontolo iainana ho an'ny olona tsirairay indrindra fa ho an'ireo mipetraka sy miaina any ambanivohitra, ary tokony handray andraikitra koa ny mpitondra ambony eo amin'ny fampandrosoana ny firenena

**Sitrano ny Tontolo:** Amin'ny maha olom-pirenena anao, efa nandray anjara tamina hetsika ara-tontolo iainana ve ianao?

**Jean Aimé:** Eny efa nandray anjara tokoa satria efa nisy asa fambolena-kazo izay niarahana tamin'ny ministry ny culture.

**Sitrano ny Tontolo:** sao misy vaovaoan'ny Tarika Jean Aimé tianao mba ampitaina amin'ny mpamaky ary e!

**Jean Aimé:** Vaovao momba ny tarika: misy ireo hira vaovao izay mandrakitra ny album faha 7 sy ny fitetezam-paritra manerana ny nosy sy any ampitan-dranomasina koa.

Mankasitraka ny sitrano ny tontolo JA

**Sitrano ny Tontolo:** ny ekipan'ny «Sitrano ny Tontolo» dia misaotra anao nanaiky niresadresaka taminay, dia miray soa anareo ho lasan-davitra sy hahavita be amin'izay rehetra hatao indrindra ho an'ny tanindrazana sy ny ho avi'ny taranaka! Mankasitraka indrindra!

**Sitrano ny Tontolo:** Miarahaba anao Jean Aimé, ary misaotra anao nanaiky hivahiny eto amin'ny «Sitrano ny Tontolo»!

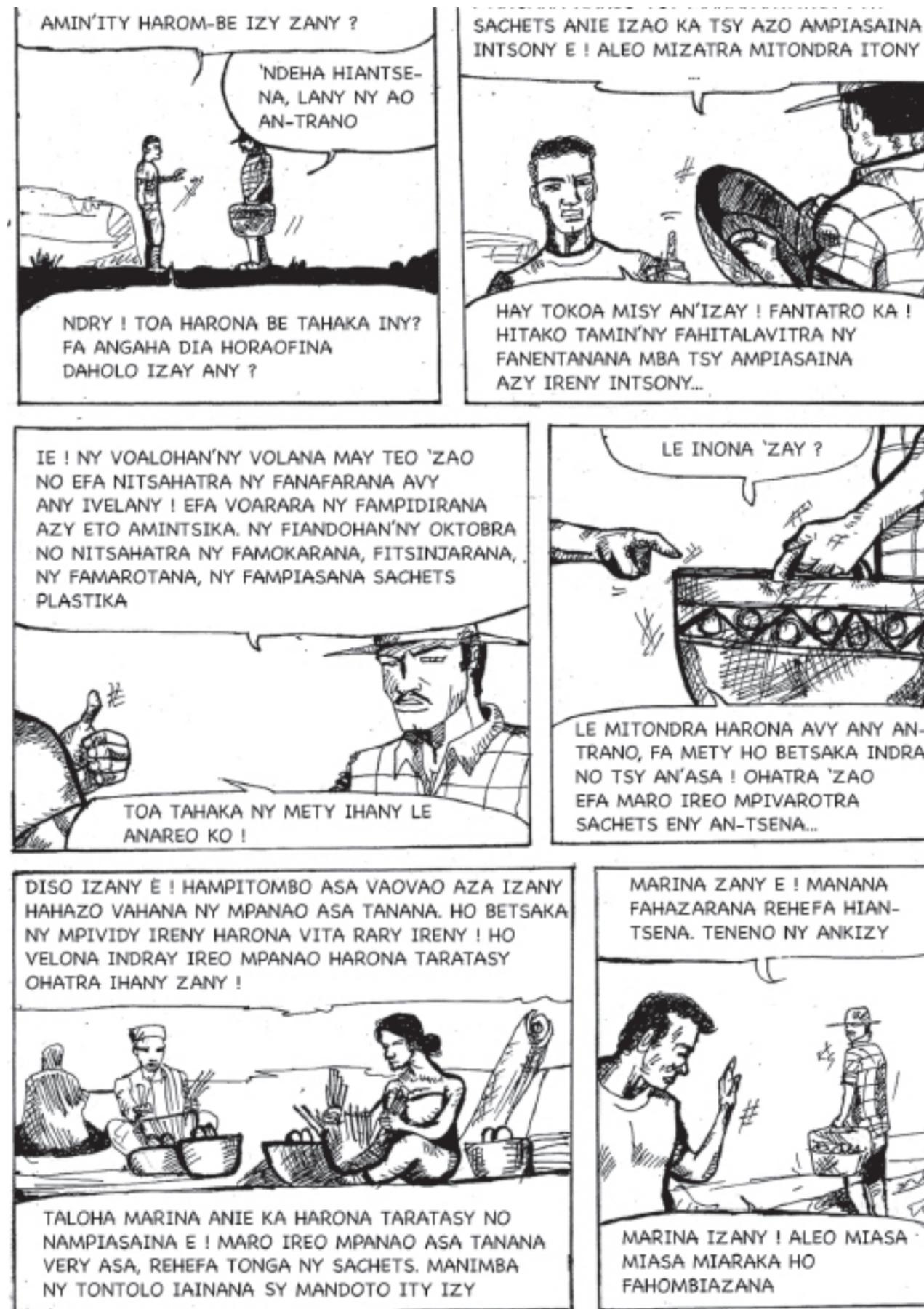
**Jean Aimé:** Miarahaba anareo dia miarahaba ny mpamaky ihany koa

**Sitrano ny Tontolo:** Ahoana no fahitanao ny Tontolo iainana eto Madagasikara ?

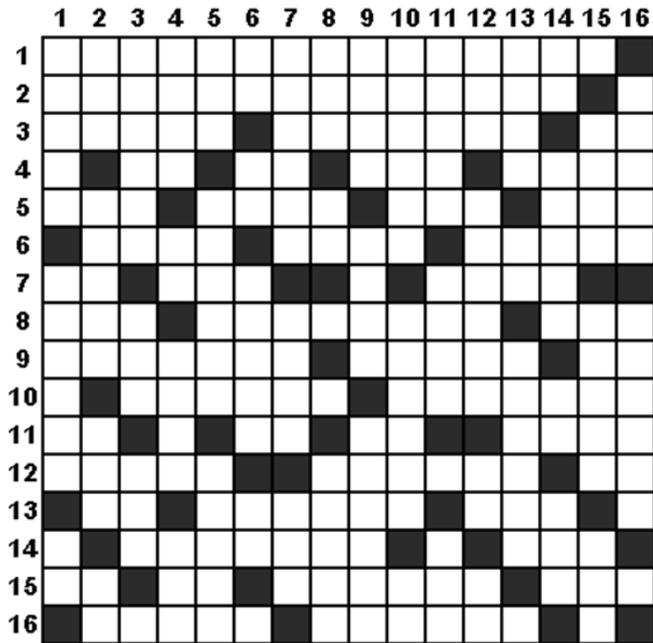
**Jean Aimé:** Ny fahitako ny tontolo iainantsika amin'ny ankapobeny dia miharatsy sy mihasimba

**Sitrano ny Tontolo :** Inona no mety ho antony mahatonga izany fahasimbana izany raha ny fijerinao azy?

mbola manankery hatrany ny fandrarana ny fampiasana ny harona sachet plastique latsaky ny 50 microns. Ny MEEF dia mbola manentana hatrany ny vahoaka Malagasy mba hisafidy ireo harona vita @ akora tsy manimba ny tontolo iainana.



## MOTS CROISÉS



### Horizontalement

- 1- Transfert.
- 2- En informatique, étape préliminaire.
- 3- C'est un Charles de Roumanie – De façon égale – Symb.chim. ou se prononce comme un synonyme de vieux.
- 4- Article contracté – Préposition, adverbe ou pronom – Sou ou unité monétaire d'un État d'Amérique du Sud – Centrer.
- 5- Adjectif possessif – D'une seule couleur – Moldave – Point de départ.
- 6- Type – Met au point – Vraies.
- 7- Bismuth – Imite un cri sourd d'effort – Confiserie à base de sirop cuit.
- 8- Prière à la Vierge – Rétablissement – Brusque.
- 9- Personne qui a préparé un coup – Voiture de remplacement – Grade.
- 10- Gaver – Méduse.
- 11- Article défini – En matière de – 2 premières lettres de relatif au bras. – Île

d'Italie ou cordon littoral.

- 12- Dresser un surface – Habitudes – Se dit en République Dominicaine.
- 13- Cousins des coutumes – Produit de substitution – Relative au mariage.
- 14- Bèche ou fourche – Adverbe ou nom.
- 15- Disque – Préfixe latin – Elle peut être dure, précieuse, etc. – Trace.
- 16- Passablement – Discours moralisateur et ennuyant.

### Verticalement

- 1- Procédé donnant à la télé un son de haute qualité – Actrice américaine des années 40 et 50 – Actinium.
- 2- Préfixe ou recueil – Partie d'un projectile ou arc diagonal – De prononciation semblable à une interjection marquant la surprise – Oui certes !.
- 3- Capitale d'un État dont la plus grande partie du drapeau est rouge – Saharien – Sigle d'une maîtrise.
- 4- De même – Symbole d'un métal faisant durcir la platine – Chemin – Thymus ou plaisirs.
- 5- Oui – Utilisateur – Souveraine ou femelle.
- 6- Interjection souvent capricieuse – Préposition, adverbe ou pronom – Particules d'eau liquides ou solides – 2 premières lettres d'un sigle d'une République.
- 7- Accessible à peu de gens – Se prononce sensiblement comme une lettre de l'alphabet – Partie de charrue.
- 8- Il fournit des fibres textiles – Deux voyelles différentes – Expérience (de physique, de chimie, etc).
- 9- Déesse, modèle de l'amour conjugal – Mammifère à robe tachetée de blanc – Plaire.
- 10- De la famille des primulacées – Président espagnol de 1976 à 1981 – Note.
- 11- Aux narines et ongles plats – Baume d'Amérique du Sud – Rivière ou arme.
- 12- Se prononce comme l'aspect de la peau du visage -- Soumettre à l'action d'une machine-outil -- Rad – Interjection.
- 13- Grecque – Aujourd'hui Tell Mugayyar – Partie de l'abdomen des arthropodes.
- 14- Pronom – Vin de Cadix – 51 ou mesure – Modèle.
- 15- Ventilateur – Bouclier merveilleux – Flûte du Proche-Orient.
- 16- Anneaux, barres, et. – Parler né lors d'une certaine traite.

*Nakipiny ny masonry dia lasa izy nandeha!*

*Nodimandry teo amin'ny faha 44 taonany ny «chef de redaction» an'ny «Sitrano ny Tontolo»: RAMAHERISON Janicik.*

*Ny ekipan'ny «Sitrano ny Tontolo» sy ny mpiara-miasa rehetra eto anivon'ny MEEF, indrindra fa ny DJDE izay niara-niasa taminy akaiky dia mirary fiononana feno ho an'ny vady aman-janany sy ny fianakaviany.*

*Mandria am-piadanana ry mpiara-miasa namana!*

